

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-12085 / 111202
Polysys AG, 1023 Crissier
Logistics - Distribution Process
besoins spéciaux de consommation
2 H
31.05.2008–31.03.2011 (Modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-12037 / 111259
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1580 Avenches
Centre de Production Avenches: Torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
110 H, 40 F
15.06.2008–30.06.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

10 juin 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.06.2008
Date	
Data	
Seite	4543-4543
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 847

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.